

RESID'ACTU

N°12

Logement
Hérault

LE JOURNAL DES LOCATAIRES - SEPTEMBRE 2024 - ISSN 2804-8458 (IMPRIMÉ) 2823-0663 (WEB)



ZOOM SUR
Des partenariats à votre service

VIE DES RÉSIDENCES

Art et urbanisme
à Pézenas : une
fresque murale pour
dynamiser le quartier

ACTUALITÉS

Attention au
démarchage abusif

À SAVOIR

Installation de la fibre :
pensez à demander
l'autorisation

Sommaire



VIE DES RÉSIDENCES _____ p. 4

- Art et urbanisme à Pézenas : une fresque murale pour dynamiser le quartier
- Unis pour un quartier propre : la mobilisation des résidents de l'Île de Thau
- Montagnac célèbre l'inauguration de la Résidence La Commanderie : confort et durabilité à l'honneur

ZOOM SUR _____ p. 6

- Des partenariats à votre service

PROJETS _____ p. 9

- Simplifier les livraisons et réduire l'empreinte carbone avec Mondial Relay

ACTUALITÉS _____ p. 9

- Enquête SLS : on vous dit tout !
- De nouveaux logements pour répondre à la forte demande dans l'Hérault
- Attention au démarchage abusif !

À SAVOIR _____ p. 11

- Installation de la fibre optique : pensez à demander l'autorisation
- Ah punaise !

RESID' ACTU

Le journal des locataires d'Hérault Logement.

Hérault Logement (EPIC) - Siège social : 100, rue de l'Oasis - 34085 Montpellier CEDEX 4

Tél : 04 67 84 75 00 - logement.herault.fr

N° 12 - SEPTEMBRE 2024

Dépôt légal : Octobre 2021 - ISSN 2804-8458 (imprimé) 2823-0663 (web).

Cet exemplaire ne peut être vendu.

Paraît 4 fois par an.

Directeur de la publication : Gilles Dupont

Directeur de la rédaction : Vivian Rodriguez

Rédaction, conception et réalisation : Service communication - Hérault Logement

Crédits photos : Hérault Logement /Unsplash/ Freepik/Gilles Lefrancq

Impression : IDMM imprimerie - 6A, rue des Aulnes - 69410 Champagne-au-Mont-d'Or

Edito



Chez Hérault Logement, la rentrée est l'occasion de lancer une nouvelle saison pleine de projets et d'initiatives, pensés pour améliorer votre quotidien et renforcer notre présence à vos côtés.

Dans ce numéro, vous découvrirez comment nous nous mobilisons pour dynamiser nos résidences (à travers la création d'une fresque et l'inauguration de nouveaux espaces), encourager le lien social (avec le Clean Challenge), et vous offrir de nouveaux services et conseils pratiques grâce à des partenariats renforcés.

Votre bien-être reste notre priorité, et nous œuvrons sans relâche pour vous offrir un cadre de vie toujours plus agréable et sécurisant.

Ensemble, construisons un futur où chacun trouve dans son logement confort, sécurité et épanouissement.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce journal

Vincent Gaudy,
Président d'Hérault Logement

VIE DES RÉSIDENCES



Art et urbanisme à Pézenas : une fresque murale pour dynamiser le quartier



En mai, une fresque murale a été réalisée sur la résidence Romain Rolland à Pézenas.

Ce projet, initié par la ville de Pézenas en partenariat avec Hérault Logement, s'inscrit dans la création d'un parcours urbain et vise à dynamiser le quartier et renforcer les liens entre les habitants.

Dans le cadre de ce projet, la Ville de Pézenas a sollicité la SAS SMC - PDP Gallery pour concevoir des fresques murales visibles depuis

l'espace public. C'est l'artiste Virginia Bersabé qui a été choisie pour réaliser la fresque à l'entrée de la Résidence Romain Rolland.

Avant la réalisation de l'œuvre, des rencontres ont été organisées entre l'artiste et les résidents, sous l'égide du Centre social Ambroise Croizat, en présence de la mairie et d'Hérault Logement. L'inauguration de la fresque est prévue pour la fin septembre.

Unis pour un quartier propre : la mobilisation des résidents de l'Île de Thau

Pour la quatrième fois, de nombreux résidents du quartier de l'Île de Thau à Sète se sont mobilisés le 19 juin dernier, le temps d'une demi-journée, pour nettoyer leur quartier.

Un bel événement de sensibilisation au respect de l'environnement et à la préservation du cadre de vie !



Le médiateur de l'Île de Thau à Sète entouré des participants du clean challenge

Montagnac célèbre l'inauguration de la Résidence La Commanderie : confort et durabilité à l'honneur



Le mardi 7 mai, Montagnac a célébré un événement marquant avec l'inauguration de la Résidence La Commanderie. Cette cérémonie a rassemblé Yann Llopis, Maire de Montagnac, Vincent Gaudy, Président d'Hérault Logement, ainsi que l'ensemble des partenaires et locataires concernés.

La Résidence La Commanderie se distingue par une approche innovante dans sa conception, comprenant :

- La rénovation et la modernisation d'un bâtiment existant, une ancienne gendarmerie, offrant 6 logements, où des matériaux recyclés ont été utilisés de manière judicieuse pour minimiser l'empreinte carbone.
- La construction d'un nouvel ensemble de 20 logements qui répondent aux besoins de la commune.

Réalisée par le cabinet TLA Architectes, cette résidence a été mise en service en janvier 2024, permettant à 26 familles de s'y installer.

La Commanderie propose une variété de logements : 6 appartements T2, 11 T3, 6 T4, et 3 T5. La majorité des logements bénéficie d'une double orientation et traversant, garantissant une luminosité naturelle et une ventilation optimale. Chaque logement dispose d'un espace extérieur, tel qu'un balcon ou une terrasse, tandis que les logements en rez-de-chaussée offrent des jardins privés.

Un soin particulier a été apporté au confort de vie des résidents, avec des équipements pratiques : 26 places de parking fermées, 8 places extérieures et 4 places réservées aux personnes à mobilité réduite, pour permettre aux familles de stationner en toute sécurité et de libérer l'espace extérieur pour des zones vertes.

Cette résidence a été conçue pour offrir un cadre de vie moderne, confortable et pratique, en adéquation avec les attentes des familles qui y résident.

Le coût global de la construction des 20 logements s'élève à 3 278 974,39 €, tandis que celui pour l'acquisition et l'amélioration des 6 logements est de 1 214 496,41 €.

ZOOM SUR

Des partenariats à votre service

Hérault Logement s'engage avec détermination à offrir un service de qualité, fondé sur l'humanisme, la proximité et le sens du service. Dans cette optique, nous développons de nombreux partenariats avec le tissu associatif local, afin de soutenir les territoires et d'améliorer le quotidien de nos locataires, tout en renforçant la cohésion au sein des résidences et des quartiers. Retour sur les derniers partenariats mis en place.



ATELIERS À DOMICILE POUR LES SENIORS : HÉRAULT LOGEMENT S'ASSOCIE À AU BOUT DU FIL

Hérault Logement, au-delà de son rôle de bailleur social, offre à ses locataires seniors des ateliers santé et bien-être, à domicile, grâce à un partenariat avec l'association Au Bout du Fil. Ces ateliers pour les locataires de 65 ans et plus proposent des conseils pratiques sur des sujets essentiels à la vie quotidienne des seniors, tels que la mémoire, l'alimentation, le sommeil, le bien-être, l'adaptation de l'habitat, l'inclusion numérique, la gymnastique douce, la mobilité et la sécurité. En tout, 54 séances gratuites sont proposées offrant des moments d'échange et de convivialité.

Chaque séance d'une heure se déroule en direct via téléphone, tablette ou ordinateur.

BIEN-VIEILLIR À DOMICILE : HÉRAULT LOGEMENT ET RECYCL'AIDES 34 UNISSENT LEURS FORCES

Acteur engagé dans le bien-vieillir à domicile au travers du label Habitat Senior services, Hérault Logement met en place un partenariat avec Recycl'Aides 34, plateforme locale spécialisée dans le réemploi des aides techniques*. L'objectif de Recycl'Aides 34 est de prolonger la vie utile de ces équipements en les collectant, les remettant en bon état d'usage, et les proposant à la vente ou à la location.

Dans le cadre de ce partenariat Recycl'Aides 34 s'engage à :

- Collecter gratuitement le matériel inutilisé par les locataires d'Hérault Logement, contribuant ainsi à une gestion responsable des aides techniques.
- Proposer à la vente ou à la location, sur sa plateforme, du matériel remis en bon état d'usage, à des prix attractifs, favorisant ainsi l'adaptation du logement des locataires en perte d'autonomie.
- Garantir le matériel vendu pendant une période d'un an, offrant ainsi une tranquillité d'esprit aux utilisateurs.

Au-delà de l'aspect environnemental, Recycl'Aides 34, c'est aussi deux opérateurs sur le département de l'Hérault, s'inscrivant dans une politique de développement de l'emploi de personnes qui en sont éloignées :

- L'Entreprise à But d'Emploi (EBE) l'Abeille Verte a recruté 3 personnes en insertion pour cette activité
- Le Bon Sens du Réemploi, entreprise adaptée compte un salarié en contrat aidé et 2 salariés en situation de handicap.

Pour en savoir plus : logement.herault.fr et www.recyclaides34.fr

UN PARTENARIAT AVEC AIDE-BUDGET POUR LA SÉRÉNITÉ FINANCIÈRE DES LOCATAIRES



Gilles Dupont, DG d'Hérault Logement entouré de l'ensemble des partenaires

Hérault Logement, soucieux de soutenir ses locataires dans toutes les étapes de leur vie, s'engage dans l'initiative novatrice « Aide-Budget », lancée par le Gouvernement début 2023. Pour ce faire, nous avons établi un partenariat avec 6 Points Conseil Budget (PCB). Les PCB sont ouverts à tous et offrent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés en matière de gestion budgétaire. Que vous

souhaitiez optimiser la gestion de votre budget, faire face à des imprévus financiers ou anticiper un changement de situation, ces services sont là pour vous accompagner. L'objectif est de vous aider à préserver votre sérénité financière tout en coordonnant les efforts des différents acteurs privés et publics pour un accompagnement complet.

Les six Points Conseil Budget partenaires d'Hérault Logement sont :

- les CCAS d'Agde et de Montpellier (Centre Communal d'Action Sociale),
- FACE HÉRAULT (Fondation Agir Contre l'Exclusion dans l'Hérault),
- GERANTO SUD (Association mandataire judiciaire et service action sociale),
- les Familles Rurales (Association pour le Développement des Familles en Milieu Rural)
- le PLIE EST Hérault (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi dans l'Hérault).

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES ACTIFS AVEC HABITAT JEUNES

Dans un contexte de tension immobilière, Hérault Logement se mobilise en faveur des jeunes et propose deux logements à l'association « Habitat Jeunes » de Montpellier avec un système de bail glissant. Habitat Jeunes a pour vocation d'éduquer les jeunes actifs de 16 à 29 ans à être autonomes en matière de logement, de budget et à leur permettre de s'insérer socialement et professionnellement.

Si l'expérience est positive en fin de bail, le logement pourra ensuite être attribué par la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des logements (CALEOL) aux jeunes actifs devenus autonomes.

Grâce aux rôles conjugués de l'office et de l'association, ils pourront devenir, à leur tour, locataires du logement et citoyens. Les logements sont situés à Montpellier et dans son agglomération.

Depuis plusieurs années, Hérault Logement multiplie ce type de partenariat et répond pleinement à sa vocation de proposer un logement à chaque étape de la vie.



Gilles Dupont et Dominique Simon, Directrice d'Habitat Jeunes Montpellier

MANGER MIEUX POUR MOINS CHER AVEC VRAC ET COCINAS

Cette collaboration a pour but de garantir un accès à une alimentation saine et durable, notamment pour les résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), comme le Petit Bard à Montpellier. Pour ce faire, des groupements d'achat sont organisés, permettant aux locataires d'acheter des produits alimentaires de qualité à des prix réduits. En regroupant les commandes, ils bénéficient de tarifs avantageux

négociés avec des grossistes pour des produits frais, locaux et de saison, promouvant ainsi une alimentation plus saine.

En facilitant l'accès à une alimentation de qualité et en renforçant la cohésion sociale dans les quartiers, cette initiative soutenue par Hérault Logement et VRAC & Cocinas encourage également des modes de consommation responsables.

PROTOCOLE DEPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Gilles Dupont, Directeur Général entouré de l'ensemble des signataires

Ce protocole réunit l'État, le Département, l'Union Sociale de l'Habitat (USH), les organismes de logements sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Tous s'engagent à :

- Développer des actions de sensibilisation pour les locataires et les agents, en collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs spécialisés dans la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Faciliter l'accès aux droits pour soutenir les projets de (re)logement.
- Assurer l'accès et le maintien dans le parc de logements sociaux.

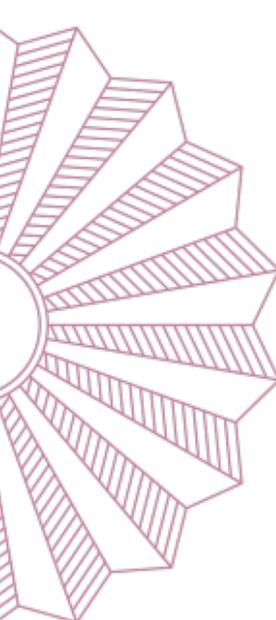
Hérault Logement est impliqué dans la lutte contre les violences intrafamiliales depuis plusieurs années. Il priorise la réservation de logements dans le cadre du contingent social et met en œuvre plusieurs dispositifs pour soutenir les victimes :

- Mise à l'abri en urgence des personnes victimes de violences dans tout le département.
- Mise en place de baux glissants tripartites entre le bailleur, l'association et la famille victime.
- Location pérenne de logements autonomes.

Au-delà de son rôle de bailleur social, Hérault Logement s'engage contre toutes les formes d'inégalités. Tous les collaborateurs en contact avec le public, ainsi que ceux du service relation clients, ont été sensibilisés par les Intervenantes Sociales en Commissariat et Gendarmerie de l'Hérault.

Innovant, Hérault Logement est également le premier bailleur à rejoindre le réseau interprofessionnel itinérant « Cœur d'Hérault », dédié à la prévention et à la prise en charge des violences conjugales, intrafamiliales, sexistes et sexuelles.

DES TARIFS AVANTAGEUX POUR LES SPECTACLES DE LA SCÈNE DE BAYSSAN



Connaissez-vous le domaine départemental de Bayssan à Béziers : un site naturel exceptionnel, une programmation culturelle diversifiée ainsi que de nombreux espaces de loisirs ?

Hérault Logement et Hérault Culture collaborent pour vous offrir des tarifs avantageux sur les spectacles de la scène de Bayssan à Béziers !

Découvrez la programmation !
En ligne : scene-de-bayssan.herault.fr
Par téléphone : 04 67 28 37 32
Sur place : Scène de Bayssan - Route de Vendres, A9 sortie Béziers Ouest

Profitez de 2 places par personne à prix réduit pour la saison en cours :

- 13 € au lieu de 20 € pour les spectacles de type B
- 22 € au lieu de 28 € pour les spectacles de type A

Réservez vos places, dans la limite des disponibilités :

Sur place ou par téléphone :
04 67 28 37 32

- Mardi, jeudi, vendredi : 14h00 à 18h00
- Les jours et soirs de représentation

PROJETS

Simplifier les livraisons et réduire l'empreinte carbone avec Mondial Relay

Engagé pour le territoire, Hérault Logement s'associe à Mondial Relay pour apporter un service supplémentaire à ses locataires et, plus largement, à la population locale. Face à l'évolution de la consommation et afin de limiter l'impact carbone de nombreuses livraisons individuelles, Hérault Logement installe des casiers de livraison et d'expédition au pied de résidences choisies pour leur emplacement stratégique.

Un locker au pied de votre résidence !

Hérault Logement et Mondial Relay s'associent pour vous offrir un service de proximité : un casier de livraison et d'expédition de colis (locker) sera bientôt installé au pied de votre résidence.

LES AVANTAGES

- PRATIQUE**
Accessible 24H/7J et facile à utiliser grâce au code de retrait ou QR Code.
- GRATUIT**
Pas d'inquiétude, aucun impact sur le montant de votre loyer ou de vos charges locatives.
- ÉCOLOGIQUE**
Choisir un point de proximité, c'est bon pour votre porte-monnaie et pour la planète. Moins de camions sur les routes, c'est moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Hérault Logement
100 rue de l'Oasis
34085 MONTPELLIER
☎ 04 67 84 75 00
🌐 logement.herault.fr

ACTUALITÉS

Enquête SLS : on vous dit tout !

La réglementation impose aux bailleurs sociaux à réaliser chaque année une enquête sur la situation familiale, les ressources et l'activité professionnelle de ses locataires. Cette enquête permet de déterminer les locataires redevables du Surloyer de Solidarité («SLS»).

Vous êtes concerné par cette enquête uniquement si :

- vous ne percevez pas l'APL
- vous êtes domicilié en dehors des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

Si vous êtes concerné, vous allez recevoir à partir du **14 octobre** un formulaire d'enquête à remplir obligatoirement pour le **13 novembre 2024**. Il conviendra de le restituer à Hérault Logement, accompagné de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 et de tout autre document justifiant de votre situation familiale. Une notice explicative est jointe au formulaire, n'hésitez pas à vous y référer !

Pour toute question, vous pouvez contacter le 04 48 04 25 29 (ligne spécifique ouverte au 01/10/2024).

De nouveaux logements pour répondre à la forte demande dans l'Hérault

Face à la demande croissante de logements sociaux dans l'Hérault, Hérault Logement construit régulièrement de nouvelles habitations à travers le département. Des maisons individuelles aux logements collectifs en passant par des résidences spécialisées, l'objectif est de diversifier le parc social pour répondre aux besoins variés des Héraultais.



Un gestionnaire de secteur de l'agence Bassin de Thau effectuant la remise des clés

L'OLIVERAIE à FRONTIGNAN

Mise en service au mois de juin, l'Oliveraie est un ensemble de 22 logements offrant un mélange de confort et de modernité. Avec son architecture contemporaine, cette résidence s'intègre parfaitement dans le quartier, offrant un cadre de vie agréable et convivial.

Dans cet ensemble, Hérault Logement a mis en service 7 logements locatifs dont 2 T3 individuels en duplex avec jardins et 5 T2 collectifs. Un grand merci aux équipes et bienvenue aux nouvelles familles !

MARCADAL à FLORENSAC

En mai, Hérault Logement a finalisé la deuxième phase de la résidence Le Marcadal à Florensac. Cette étape a vu la démolition de 23 anciens logements et la construction de 22 nouveaux logements modernes (intermédiaires et individuels). Ces nouveaux logements comprennent 6 T2, 8 T3, 2 T4, et 6 T5, tous dotés de terrasses ou de jardins.

La première phase, qui comptait 8 logements, avait déjà été livrée en décembre 2022. La troisième et dernière phase, dont le lancement est prévu pour le dernier trimestre 2024, permettra à terme de loger un total de 50 familles d'ici fin 2025.

En attendant, nous souhaitons la bienvenue aux 22 nouvelles familles qui viennent d'emménager !



Un gestionnaire de secteur de l'agence Ouest Hérault effectuant la remise des clés

LE SUFFREN, ENTRE-VIGNES

En juillet, les sept derniers logements de la résidence Le Suffren à Entre-Vignes (anciennement Saint Christol) ont été mis en service. Une partie de la résidence (15 logements, dont 4 T2, 6 T3, 4 T4 et 1 T5) avait été mise en service en juillet 2021.

Au total, la résidence Le Suffren comprend donc 22 logements répartis sur plusieurs niveaux, allant du R+1 au R+2.

Cette construction offre un cadre de vie confortable, moderne et convivial.

Les bâtiments sont agencés de manière à s'intégrer harmonieusement à leur environnement tout en respectant l'intimité des résidents. Des venelles serpentent à travers la résidence, offrant un accès pratique aux logements superposés tout en créant un espace semi-public semi-privé.

Nous remercions les équipes impliquées et souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles installées !



©Freepik/Andreas

Attention au démarchage abusif !

Nous vous informons qu'une augmentation des cas de démarchage à domicile a été signalée dans plusieurs résidences gérées par Hérault Logement.

Des entreprises proposent divers travaux, tels que l'installation de thermostats connectés, dans le but de réduire vos dépenses énergétiques. Elles se réfèrent souvent au dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie du ministère de l'Énergie, instauré par la loi du 13 juillet 2005 sur les orientations de la politique énergétique (loi POPE).

Nous vous invitons à faire preuve de vigilance quant à la légitimité de ces entreprises. Hérault Logement n'a aucun partenariat avec elles.

Certaines peuvent se présenter de manière trompeuse comme nos partenaires, évoquer des campagnes de travaux ou diffuser des documents susceptibles de créer de la confusion.

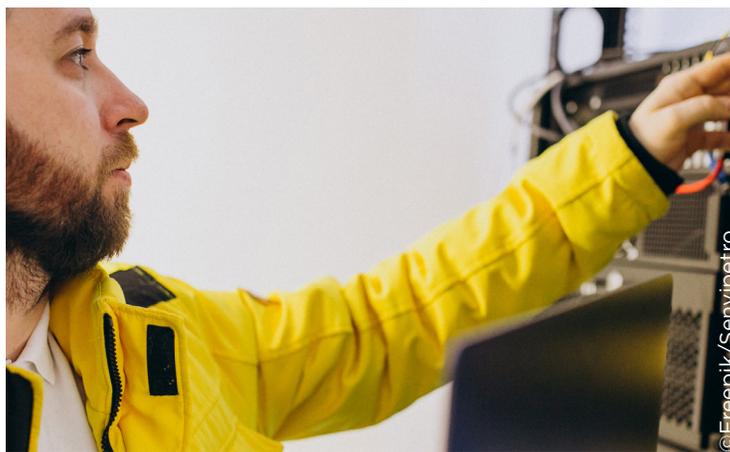
Nous tenons à vous rappeler que, pour tous les travaux ou interventions techniques réalisés dans votre logement, nous prenons en charge l'intégralité des démarches administratives. Si vous avez le moindre doute concernant la sollicitation d'une entreprise, nous vous encourageons à contacter nos équipes au 04 67 84 75 00 pour vérifier.

Soyez prudents face aux installations ou travaux proposés, ainsi qu'aux conséquences financières liées à un éventuel contrat. Ne communiquez en aucun cas vos coordonnées bancaires, informations financières ou personnelles à ces entreprises.

Nous vous rappelons également que si vous avez signé un contrat à la suite d'un démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de 14 jours pour vous rétracter par courrier recommandé avec accusé de réception.

Pour toute question ou vérification, n'hésitez pas à nous contacter au 04 67 84 75 00

À SAVOIR



©Freepik/Senvipetro

Installation de la fibre : pensez à demander l'autorisation

Nous observons régulièrement que certains opérateurs installent la fibre sans utiliser les gaines ou les goulottes déjà existantes prévues à cet effet.

Si vous souhaitez être raccordé à la fibre, nous vous rappelons qu'il est impératif de soumettre une demande écrite avant toute intervention d'un technicien. Hérault Logement se réserve le droit de vous facturer les frais de remise en état en cas de non-respect de l'esthétique des parties communes

et des normes de pose appropriées.

Cette autorisation peut être obtenue dans un délai de 10 jours ouvrés. Pour éviter tout désagrément, nous vous recommandons d'anticiper votre demande en utilisant l'une des méthodes suivantes :

- Par voie postale, en recommandé avec avis de réception
- Depuis la rubrique « Contacter mon bailleur » de votre Espace Locataire

Ah punaise !

Depuis 5 ans, les punaises de lit ont fait une entrée en force dans les logements. Elles se multiplient à grande vitesse et peuvent troubler la quiétude de votre logement. Les bons gestes pour les éviter et surtout les éradiquer ! Si vous aviez l'habitude d'acheter des vieux objets (meubles, vêtements...) dans les brocantes ou de stocker, réfléchissez-y à deux fois, c'est une cause fréquente d'infestation. Les punaises peuvent aussi se retrouver dans votre valise au retour d'un voyage ou d'un séjour chez des amis. Une fois chez vous, elles adorent se glisser dans la chambre à coucher : dans les draps, couvertures, couettes, oreillers, matelas, sommiers, tapis, valises, vêtements et rideaux. Mais aussi dans les endroits sombres dans les placards et partout où il y a du tissu. Si vous constatez des petites taches noires sur les draps, cela doit vous alerter : ce sont leurs déjections.

En cas d'infestation, que faire ?

Si vous repérez des punaises, prévenez immédiatement le SRC (Service Relation Client) au **04 67 84 75 00**. Il vous indiquera la démarche à suivre. Si Hérault Logement doit faire intervenir une entreprise de désinsectisation, celle-ci passera deux fois afin de réaliser un traitement chimique à 17 jours d'intervalle.

Pour garantir l'efficacité de cette intervention, suivez à la lettre les recommandations ci-après. Il vous en coûtera 66,23 € TTC si vous résidez dans un T1, T2 ou T3, 92,64€ TTC si vous occupez un T4, T5 ou T6, soit 40% de la prestation qui correspond au prix du produit. Hérault Logement prend à sa charge les 60% restants.

Enfin, si vous ne respectez pas les consignes, vous aurez à repayer un nouveau passage. Une affaire à ne pas prendre à la légère !



PRÉPAREZ LE PASSAGE DE L'ENTREPRISE :

- Lavez toute votre literie à 60 °C minimum et stockez-la dans un sac hermétique dans un endroit non infesté.
- Videz les commodes, penderies, tables de nuit tout ce qui se trouve à proximité de votre lit.
- Passez soigneusement l'aspirateur dans tous les endroits accessibles où les punaises ont pu se loger. Puis jetez le sac dans une poubelle à l'extérieur de l'habitation.
- Décrochez les tableaux, les posters qui sont apposés aux murs.
- Retirez les matelas des encadrements du lit et les adosser au mur. Pour les matelas en mauvais état, si les coutures sont décousues ou déchirées, il est peut-être nécessaire de s'en débarrasser.
- Enfin, n'introduisez pas de nouveaux meubles, matelas ou sommiers avant la fin du traitement.

Siège : 100, rue de l'Oasis - CS 67 249 - 34085 Montpellier
04 67 84 75 00 / Joignable 7/7 jours, 24/24h.
logement.herault.fr

**Agence la
Montpelliéraine**
100, rue de
l'Oasis
34085 Montpellier

**Agence
Coeur Hérault**
4, rue Jean Moulin
Escalier 11
34800 Clermont
l'Hérault

**Agence Métropole
Est-Hérault**
Immeuble Hannibal
Rue de la Bilière
34660 Courdonsec

**Agence
Bassin de Thau**
Résidence Nelson
Mandela
2 Avenue des Justes
34110 Frontignan

**Agence
Ouest Hérault**
12, Impasse des
Merles
34110 Frontignan

